



COMMUNE DE  
BLONAY - SAINT-LEGIER

## ENQUÊTE PUBLIQUE

**2021-083**

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991 et la loi forestière vaudoise (LVLFo) du 8 mai 2012, la Municipalité de Blonay – Saint-Légier soumet à l'enquête publique

**du 8 avril 2026 au 7 mai 2026**

**le projet de modification du plan d'affectation (PA) « Au Praz Dagoud Ouest », son règlement, les alignements routiers et la demande de défrichement.**

**Le rapport d'aménagement 47 OAT et ses annexes sont joints en consultation.**

Le dossier d'enquête établi par le bureau **Repetti Sàrl à Montreux**, est déposé au service de l'urbanisme et des travaux, route des Deux-Villages 23, 1806 St-Légier-La Chiésaz, jusqu'au **7 mai 2026**, délai d'intervention.

Les documents soumis à l'enquête publique sont également consultables sur le site internet communal, sous [www.blonay-saint-legier.ch](http://www.blonay-saint-legier.ch).

Les oppositions et observations éventuelles devront être formulées sur la feuille d'enquête ou adressées à la municipalité.

Une séance d'information publique se tiendra le mardi 21 avril 2026 à 19h30 à l'Ancien Stand (chemin de l'Ancien Stand 10, 1807 Blonay), inscription nécessaire jusqu'au 15 avril 2026, au 021/564.02.50 ou par courriel à [urbanisme@bstl.ch](mailto:urbanisme@bstl.ch).

LA MUNICIPALITE